

Convention relative à la mise en commun de moyens pour l'activité « gestion de la dette » entre Toulouse Métropole et Tisseo Collectivités : Avenant n°5

Vu les dispositions du CGCT, notamment son article L 5215-27 (par renvoi de l'article L 5217-7) ;

Considérant qu'il apparaît opportun de rassembler les moyens et les compétences spécialisées nécessaires à la gestion de dette et de trésorerie ;

Considérant qu'il convient de fixer les modalités de la convention par laquelle TISSEO-COLLECTIVITES entend confier à Toulouse Métropole la gestion administrative et technique de son service gestion de la dette.

Vu la délibération DEL-20-0233 du bureau métropolitain du 6 février 2020 prévoyant la signature de la convention de mise en commun de moyens pour l'activité de « gestion de la dette » entre Toulouse Métropole et Tisseo Collectivités ;

Vu les avenants n°1, n°2 et n°3 autorisés par délibération DEL-21-0696, DEL-22-0562, DEL-23-0544 et n°4 autorisé par la délibération DEL-24-0638.

Dans une volonté de regrouper les compétences, tout en optimisant les ressources, il a été convenu en 2020, entre Toulouse Métropole et Tisséo Collectivités, de mettre à disposition des moyens humains et matériels de Toulouse Métropole nécessaires à la réalisation de l'activité de gestion de dette de Tisséo Collectivités.

Les modalités financières d'exécution de la convention prévoient la réalisation d'un avenant chaque année N, permettant :

- l'estimation des coûts pour l'année N,
- le constat de l'activité N-1 et la régularisation par rapport à l'estimation initiale.

Le constat de l'activité N-1 s'effectue sur la base d'un état annuel indiquant la liste des recours au service, annexé à cet avenant.

Il est donc proposé de modifier l'article 3 de la convention initiale, les autres étant inchangés.

IL EST CONVENU CE QUI SUIVIT

TOULOUSE METROPOLE, représentée par Monsieur Jean-Luc MOUDENC, son Président, dûment autorisé à cet effet par la délibération DEL-25-0412 du bureau métropolitain du 19 juin 2025 ;

Ci après désignée « la Métropole »

D'une part ;

ET

TISSEO-COLLECTIVITES, représentée par Monsieur Jean-Michel LATTES, son Président, dûment autorisé à cet effet par délibération du conseil syndical du ;

Ci après désigné « TISSEO-COLLECTIVITES »

D'autre part

Article 1 : Modification de l'article 3 de la convention initiale, portant sur les modalités financières d'exécution de la convention

Le contenu de l'article 3 de la convention initiale est substitué par le passage suivant :

« Chaque année N, un avenant à la convention sera passé au premier trimestre, permettant d'indiquer l'estimation des coûts pour l'année N, ainsi que le constat de l'activité N-1, et donc de la régularisation à opérer.

Cela sera l'occasion de faire évoluer les missions si besoin.

Le constat de l'activité N-1 s'effectuera sur la base d'un état annuel indiquant la liste des recours au service, s'appuyant sur les missions prévues à l'article 1.

En cas d'absence d'avenant, l'activité de N-1 sera considérée comme conforme à l'estimation N-1 et ne nécessitant pas de régularisation en N. Le montant maximum estimé pour l'année en cours sera alors inchangé.

Remboursement annuel :

Le remboursement des frais pour les prestations assurées par Toulouse Métropole sera versé au budget principal de Toulouse Métropole par Tisseo Collectivités au plus tard au 15 décembre de chaque année.

Le remboursement sera composé de 2 éléments :

- la régularisation de l'année N-1 s'il y a eu moins d'activité que l'estimé,
- le paiement du montant estimé de l'année N.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20250619-20250618-7-5D-DE
Date de télétransmission : 19/06/2025
Date de réception préfecture : 19/06/2025

Au titre de 2024, Tisseo Collectivité a versé un montant de 50 568 € à Toulouse Métropole, sur la base de l'estimation initiale. Il s'avère que le calcul du montant en réalisé pour l'exercice 2024, détaillé dans le tableau annexé au présent avenant « Réalisé 2024 », s'élève à 60 282 €, appelant dès lors une régularisation de 9 715 €.

Pour 2025, le coût est calculé sur la base de la répartition des agents du service détaillé dans le tableau annexé au présent avenant « Prévisionnel 2025 », soit 57 721 €.

Le montant du versement 2025 à effectuer par Tisséo Collectivité est donc de 67 436 € ; correspondant au montant de l'estimation 2025, auquel est ajouté la régularisation de 9 715 € au titre de 2024.

Fait à Toulouse, en deux exemplaires originaux, le

Pour la Métropole
Monsieur le Président
Jean-Luc MOUDENC

Pour TISSEO-COLLECTIVITES
Monsieur le Président
Jean-Michel LATTES

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20250619-20250618-7-5D-DE
Date de télétransmission : 19/06/2025
Date de réception préfecture : 19/06/2025

MISE EN COMMUN DES MOYENS POUR UNE GESTION COMMUNE DE LA DETTE de TISSEO COLLECTIVITES
Réalisé 2024

Missions du Service Dette et Pilotage financier relatives à la gestion de la dette de Tisseo Collectivités

LISTES DES TACHES / MISSIONS	Prévisionnel		Réalisé	
	Quotité ETP en %		Quotité ETP en %	
	Taches A	Taches B	Taches A	Taches B
Portage de la stratégie de dette commune avec comme mission :	6,00 %		6,00 %	
–Assistance et force de proposition pour la définition d'une stratégie commune de gestion de dette pour Toulouse Métropole et Tisseo Collectivités ;				
–Participation à la préparation et suivi des comités de pilotage en charge de la validation de la stratégie commune.				
–Contribution à la mise en place des décisions prises dans le cadre de la définition de cette stratégie commune ;				
- Assistance à la stratégie de communication notamment en vue d'une mise en cohérence d'une communication groupe				
La recherche et la mise en place de financements bancaires	4,00 %	2,00 %	5,00 %	1,00 %
– Propose et organise les consultations auprès des différents partenaires bancaires : organise les appels d'offres d'emprunt, procède à l'analyse, propose les enveloppes retenues en lien avec les objectifs définis dans				
–Participe à la recherche de financement spécifique via des enveloppes proposées par exemple par la CDC et la BEI ;				
– Participation à la rencontre avec les banques				
Suivi d'une notation financière	5,00 %	0,00 %	5,00 %	0,00 %
– Mise en place d'une notation financière et suivi d'une notation : methodology, gestion de projet, collecte des données partie dette et trésorerie, analyses et productions partie dette et trésorerie				
Mise en place et suivi d'une notation extra-financière	5,00 %	0,00 %	5,00 %	0,00 %
- Mise en place et suivi d'une notation extra-financière (SPO): choix de l'agence préparation du framework (green/social/sustainable ...)				
Mise en place et suivi d'un accès aux financements obligataires	30,00 %	0,00 %	40,00 %	0,00 %
- Emission d'emprunts obligataires: - Mise en place du programme :EMTN classique et/ou EMTN Green/Sustainability/Social/Mixte - Roadshows investisseurs:	Y compris PP		Y compris PP	
La mise en place d'une gestion active de dette et d'un suivi des risques	2,00 %	0,00 %	3,00 %	0,00 %
–Élaboration et alimentation d'outils de reportings : Tableau de bord mensuel, rédaction de notes, suivi de l'état de dette... –Gestion "active" des contrats avec proposition en fonction des clauses contractuelles et des opportunités de marché (changement de taux, arbitrage, remboursement anticipé...) –Suivi des risques, dont Suivi des produits dérivés et risques sous-jacents				
Gestion de la trésorerie et mise en place, proposition d'outils permettant la gestion de trésorerie	5,00 %	0,00 %	5,00 %	0,00 %
–Mise en place de programme Neu CP et ligne de trésorerie –Décision de tirage ou de remboursement en fonction des opportunités de marché et des besoins de Tisseo Collectivités. –Support dans la construction du plan de trésorerie (méthodologie).				
La gestion du cycle budgétaire pour la dette et la trésorerie comprenant :	1,00 %	0,00 %	1,00 %	0,00 %
– L'établissement de la prévision budgétaire et des projections pluriannuelles relatif à la dette de TC (amortissement, prévisions frais financiers, ...)				
– Le suivi de l'exécution du budget (dette) et de ses réajustements en fonction des prévisions infra-annuelles (dette)				
– La rédaction des différents rapports relatifs à la structure et la gestion de la dette qui seront annexés lors du vote des différentes étapes budgétaires				
- Elaboration des annexes réglementaires relatives à l'état de la dette (Seldon -> Totem)				
Exécution comptable et suivi administratif:	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
- TM: Vérification des échéances des emprunts - Avis technique sur le traitement administratif des contrats d'emprunts (souscrits par TC/qui seront mis à la signature TC)				
Total ETP par catégorie	58,00 %	2,00 %	70,00 %	1,00 %
Coût annuel complet moyen	77602	48078	77602	48078
Coût RH	45 009	962	54 321	481
Frais de gestion 10%	4 501	96	5 432	48
Total refacturation	50 568		60 282	

Régularisation
9 715

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20250619-20250618-7-5D-DE
Date de télétransmission : 19/06/2025
Date de réception préfecture : 19/06/2025

MISE EN COMMUN DES MOYENS POUR UNE GESTION COMMUNE DE LA DETTE de TC
Prévisionnel 2025

Missions du Service Dette et Pilotage financier relatives à la gestion de la dette de TC.

LISTES DES TACHES / MISSIONS	Prévisionnel		Réalisé	
	Quotité ETP en %		Quotité ETP en %	
	Taches A	Taches B	Taches A	Taches B
Portage de la stratégie de dette commune avec comme mission :	5,00 %			
- Assistance et force de proposition pour la définition d'une stratégie commune de gestion de dette pour Toulouse Métropole et Tisseo Collectivités ;				
- Participation à la préparation et suivi des comités de pilotage en charge de la validation de la stratégie commune.				
- Contribution à la mise en place des décisions prises dans le cadre de la définition de cette stratégie commune ;				
- Assistance à la stratégie de communication notamment en vue d'une mise en cohérence d'une communication groupe				
La recherche et la mise en place de financements bancaires	5,00 %	1,00 %		
- Propose et organise les consultations auprès des différents partenaires bancaires ;				
organise les appels d'offres d'emprunt,				
procède à l'analyse,				
propose les enveloppes retenues en lien avec les objectifs définis dans				
-Participe à la recherche de financement spécifique via des enveloppes proposées par exemple par la CDC et la BEI ;				
- Participation à la rencontre avec les banques				
Suivi d'une notation financière	5,00 %	0,00 %		
- Mise en place d'une notation financière et suivi d'une notation : methodology, gestion de projet, collecte des données partie dette et trésorerie, analyses et productions partie dette et trésorerie				
Suivi d'une notation extra-financière - Veille réglementation extra-financière - Rapport extra-financier	5,00 %	0,00 %		
- Mise en place et suivi d'une notation extra-financière (SPO):				
choix de l'agence				
préparation du framework (green/social/sustainable ...)				
- veille évolution réglementation extra-financière / nouveau format de produits de financements durables				
- contribution à l'élaboration des rapports extra-financiers adossés aux émissions durables/vertes				
Financements obligataires	35,00 %	0,00 %		
- Emission d'emprunts obligataires:	Y compris PP			
- Mise en place du programme : EMTN classique et/ou EMTN Green/Sustainability/Social/Mixte				
- Placements privés				
- Roadshows investisseurs:				
La mise en place d'une gestion active de dette et d'un suivi des risques.	5,00 %	0,00 %		
-Elaboration et alimentation d'outils de reportings :				
Tableau de bord mensuel, rédaction de notes, suivi de l'état de dette...				
-Gestion "active" des contrats avec proposition en fonction des clauses contractuelles et des opportunités de marché (changement de taux, arbitrage, remboursement anticipé...)				
-Suivi des risques, dont Suivi des produits dérivés et risques sous-jacents				
Gestion de la trésorerie et mise en place, proposition d'outils permettant la gestion de trésorerie	5,00 %	0,00 %		
-Mise en place de programme Neu CP et ligne de trésorerie				
-Décision de tirage ou de remboursement en fonction des opportunités de marché et des besoins de Tisseo Collectivités.				
-Support dans la construction du plan de trésorerie (méthodologie).				
La gestion du cycle budgétaire pour la dette et la trésorerie comprenant :	1,00 %	0,00 %		
- L'établissement de la prévision budgétaire et des projections pluriannuelles relatif à la dette de TC (amortissement, prévisions frais financiers, ...)				
- Le suivi de l'exécution du budget (dette) et de ses réajustements en fonction des prévisions infra-annuelles (dette)				
- La rédaction des différents rapports relatifs à la structure et la gestion de la dette qui seront annexés lors du vote des différentes étapes budgétaires				
- Elaboration des annexes réglementaires relatives à l'état de la dette (Seldon -> Totem)				
Exécution comptable et suivi administratif:	0,00 %	0,00 %		
- TM: Vérification des échéances des emprunts				
- Avis technique sur le traitement administratif des contrats d'emprunts (souscrits par TC/qui seront mis à la signature TC)				
Total ETP par catégorie	66,00 %	1,00 %	0,00 %	0,00 %
Coût annuel complet moyen	78766,03	48799	78766,03	48799
Coût RH	51 986	488	0	0
Frais de gestion 10%	5 199	49	0	0
Total refacturation	57 721		0	